

Le Jour, 1953
07 Janvier 1953

LA LECON DU BLE SYRIEN

Une fois de plus, depuis les dernières années, la Syrie interdit l'exportation du blé et de la farine. Elle astreint de plus les détenteurs à des déclarations qui imposeront un contrôle inquisitorial.

Cela montre combien il serait imprudent pour le Liban de se contenter de la perspective de fournitures de blé syrien, dans les accords futurs qui peuvent être faits avec la Syrie.

Le blé est en principe notre principale importation de Syrie ; mais, à maintes reprises, en raison des difficultés rencontrées chez nos voisins, nous avons dû acheter du blé et de la farine au-delà des mers. A peu près toujours d'ailleurs, nous y avons trouvé notre compte ; cependant que la Syrie, eu égard à sa population, **relativement très restreinte**, devrait être en mesure de n'interdire jamais l'exportation du blé.

Si la Syrie ne peut, si souvent, se suffire en blé, comment en vendrait-elle aux Libanais de façon à nous tirer d'inquiétude de façon permanente ? Et si la Syrie ne peut nous donner du blé, que nous donnerait-elle en contrepartie de ce qu'elle attend de nous ?

La vérité est que la Syrie se comporte sur le plan économique comme si nous n'existions pas, cependant que nous pourrions être, de toute manière, son meilleur client. **Sous le régime étroitement restrictif sous lequel nous vivons par son fait, elle nous oblige à regarder, nous aussi, dans d'autres directions. Cela devient, moralement parlant, non seulement notre droit mais notre devoir.**

Les plus passionnés devraient réfléchir à ces choses et sans doute, d'abord, le Gouvernement libanais. A force d'expériences renouvelées, on finit en ces matières, par se trouver devant l'évidence.

La règle qui se dégage de tout cela, c'est qu'il faut que le Liban ait sa politique économique indépendamment des vicissitudes que les circonstances et les nécessités apportent et imposent. Quand la Syrie se déclare incapable de nous donner du blé, il reste à notre disposition le blé de tout l'univers. **Mais si nous nous engageons à acheter notre blé en Syrie, chacun voit ce qu'il pourrait advenir de nous.**

Remarquons enfin que la Syrie interdit la sortie du blé non point à deux mois des récoltes mais à près d'un semestre de là.

C'est très décevant et très instructif aussi. Après avoir philosophé pendant des mois sur la parenté de l'économie syrienne avec la nôtre, nous serions vraiment des enfants de ne pas retenir la leçon.